

Quelques considérations sur les experts

Anne Perrin

Institut de Recherches Biomédicales des Armées – CRSSA, La TRONCHE
Département de Radiobiologie

Sur les experts ?

Dans le buzz

- « *Appel de 20 experts internationaux rassemblés par David Servan Shreiber concernant l'utilisation des téléphones portables* » (Journal du Dimanche, juin 2008)
- « *Les experts sont-ils tous pourris ?* » (Figaro, mars 2009)
- « *Les experts en ont assez !* » (communiqué, mars 2009)
- « *Des experts accusent l'Afsset d'avoir trompé le public sur les lignes à haute tension* » (AFP, mai 2010)
- « *Pour les médecins et les experts, les antennes relais sont inoffensives* » (Slate, oct. 2009)
- « *Grippe A H1N1: le mélange des genres des experts disséqué* » (Slate, fév. 2010)
- « *Les Experts: Médiatiques* » (Slate, mai 2010)
- « *Anses : un expert de la santé au travail entre à la direction* » (JLDE, 3 sept 2010)...etc

- *querelles d'experts, batailles d'experts, ... les experts sont arrogants, les experts ont accaparé le savoir, négationnistes*
- *etc.*

Quand les experts scientifiques s'expriment dans la controverse,

- des voix s'élèvent coté institutions proches de la décision et ONG :
« *chacun doit rester à sa place* »

→ Je ne suis pas un expert ! Je suis un être humain !

Que font les experts ?

- Expert en économie, en cuisine, en chirurgie, en jeu vidéo, en génomique, etc...
 - savoir faire, compétence, expérience
- Expert pour évaluer des dégâts, pour authentifier, estimer une valeur, un prix, un risque, un état, etc...
 - l'expert donne un avis / le décideur tranche

Le mot expert

- **13^e s - Adj.**

« Qui a, par l'expérience, par la pratique, acquis une grande habileté. »

Alerte, adroit => œil expert, main experte

- **16-17^e => Nom**

- « Spécialiste »

- « Personne choisie pour ses connaissances techniques et chargée de faire des examens, des constatations, des évaluations à propos d'un fait, d'un sujet précis » (expertise)

- « Spécialiste chargé de résoudre un problème technique auquel est confronté son client » (conseil, enquête)

Expert en / Expert pour...

- Sens commun (spécialiste)
- Sens juridique*

Désigné : c'est la procédure qui confère la qualité d'expert

(contractuel, CDD, commande)

=> => **décision en vue** (juridictionnelle, d'intérêt public/gouvernance, privée)

- Experts auprès des tribunaux (« œil du juge »),
- Experts « officiels » (ANSES, OMS...) => procédure

Tension entre les significations :

Éminent spécialiste pas forcément expert
(et vice versa)

* R. Encinas de munagorri , Quel statut pour l'expert ?

Revue française d'administration publique 2002/3, N° 103, p.379-389

Expert, notion diluée



Namur, manifestation devant le parlement de Wallonie

Sur un sujet particulier,

- Expert autoproclamé ou proclamé par une ONG, un collectif, des médias
=> possiblement désigné aussi pour représenter, défendre les intérêts d'un groupe militant (porte-parole)
 - Expert européen, expert auprès du tribunal de, etc.

Sur tout,

- Experts universels (médias)

Légitimité de l'expert

- aux yeux du public
 - Compétence (affiliation, titre)
 - Indépendance
 - Sources de financement
- aux yeux des scientifiques
 - Compétence (reconnu par les pairs)
 - Intégrité

Sensibilités ≠

les citoyens ordinaires n'ont pas de critères pour juger du contenu → tout repose sur la confiance... abus possible (rhétorique facile, abus d'autorité, charisme, croyances)

et pourtant :

◦ Experts institutionnels

=> DPI exigée (transparence) + compétences certifiées

≠ Experts « citoyens », autoproclamés ou universels

→ Difficile de se faire une opinion

"L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toute sortes de personnages, même celui du désintéressé." La Rochefoucauld, Maxime 39 (1678)

Evolution de l'expertise

Recours de plus en plus fréquent à l'expertise pour la gestion des affaires publiques

- Avant : au sein des instances décisionnelles
 - experts invisibles, fondus dans l'administration
- Années 2000 : extériorisation
 - séparation évaluation et gestion
 - expertise collective

Création d'institutions : comité, conseils, agences, autonomes
=> => éléments d'aide à la décision

Risques environnementaux

=> l'expertise scientifique n'est qu'une composante dans les choix de gestion politique du risque (gouvernance)

exemple – rapport RF Afsset 2009

Saisine (2007)

- *« une importance toute particulière à l'étude des «signaux» que l'Agence avait identifiés dans son précédent avis (modification éventuelle de la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique, étude épidémiologique ayant montré une possible augmentation du risque de neurinome de l'acoustique chez les personnes ayant utilisé longtemps certains types de téléphones mobiles) (...), notamment en termes d'exposition du public. »*

= évaluation des effets biologiques et sanitaires

était en outre demandé

- *« d'identifier avec la plus grande attention les préoccupations de la société civile et de contribuer ainsi au débat public sur ce thème »*

Sujet complexe

- Etudes des effets sur le vivant :
 - faibles doses,
 - biologie//physique
 - Interface science-société
 - Groupe d'experts multidisciplinaire (GT)
 - Expert au sens dual (en/pour)
- => Enrichissement mutuel des experts

Travail de l'expert (dans le GT)

Processus coordonné par l'Afsset

- Recherche bibliographique
- Analyse critique des articles
- Auditions
- Discussions, échanges, validation
- Conclusions, recommandations

Au final : 3 documents

- Rapport du GT validé par le CES
- Avis de l'agence
- Communiqué de presse (Afsset)

CES : comité d'experts spécialisés « agents physiques »

Faible visibilité

- de cette structuration
- des rôles des uns et des autres
- des conclusions des experts

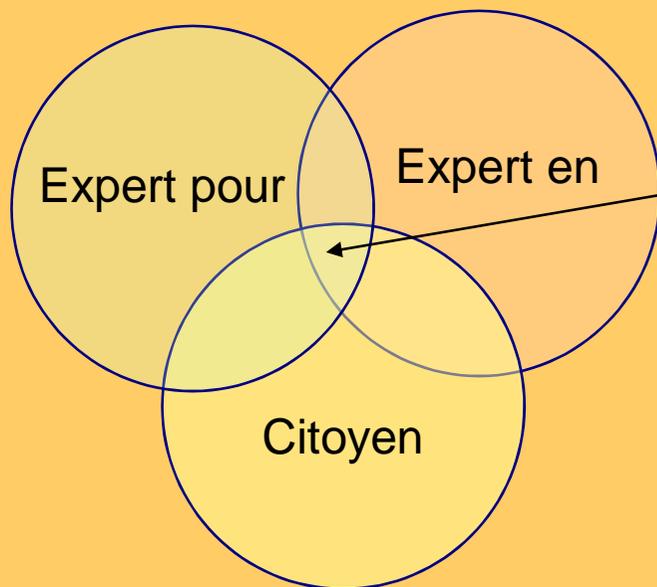
⇒ Amalgame évaluation du risque sanitaire et décisions de nature politiques

Est-il normal que les citoyens ne puissent pas disposer d'une retranscription, claire et compréhensible par tout un chacun, de l'état des connaissances pour des motifs de gouvernance ?

Une information de qualité n'est-elle pas le fondement de la liberté ?

Ethique de l'expert

- En cours d'expertise => règles déontologiques
- Mission contractuelle terminée,
 - Redevient « expert en » ≠ retour à la situation antérieure
Que faire ? Agir ? Ne rien dire ? Dire quoi ? Pourquoi ? A quel titre ?



Situation ambiguë
Tension morale
Place de l'expert ?

Rien de prévu...
➔ **Problème d'ordre éthique**

Que peuvent les experts ?

- Communiquer,
 - Faire savoir, échanger les savoirs avec le public (horizontalité)
- Contribuer à chercher un indicateur parlant et accessible qui permette de rendre compte du degré de connaissance sur un sujet (en creux de l'incertitude résiduelle) ~ échelle De Richter ?
 - Concertation avec des experts d'autres sujets à controverses, croisement d'expériences
- Contribuer à améliorer et promouvoir les échanges entre spécialistes des sciences « dures » et sciences « molles », et aussi intra sciences dures, intra SHS...
 - Apprendre les langues ! varier les cadrages

**Merci
de
votre attention !**